

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV

Séance du 24 avril 2008 – Convocation du 17 avril 2008

Compte rendu affiché le 2 mai 2008

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme MAY, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, Mme BROSSARD, Mme GOYON-GUILLAUME, M. VALETTE, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, Mlle ROGER, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, M. DESBOIS, Mme ORIOL, Mme CORSET, M. MANIKAS.

Absents représentés

M. AUROY par M. RODRIGUEZ, M. CLARET par M. CHRETIN, Mme MARMONIER par Mme GLATARD, M. GOJON par M. BUFFARD, M. MACHURAT par M. MANIKAS.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	29
Exprimés	29

Objet : Création d'une commission communication

Le conseil municipal, pendant la durée du mandat, peut former des commissions définitives ou provisoires pour contribuer à l'étude des affaires d'intérêt local. Lors de la précédente réunion, le conseil a décidé de la création de neuf commissions.

Dans un souci d'efficacité et parce qu'il s'agit également d'une compétence propre du Maire qui nécessite de disposer de beaucoup de réactivité, il est proposé de dissocier les missions propres de communication de celles de la commission scolaire et culturelle.

En outre, compte tenu de la spécificité de l'activité, il n'est pas prévu d'ouvrir, comme pour de nombreuses autres commissions, l'accès aux travaux de la commission "communication" à des personnes extérieures au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Oûi l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération en date du 31 mars par laquelle ont été formées des commissions municipales,
- **Décide de créer une commission municipale de communication**
- **Autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 24 avril 2008
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 25/04/2008
- Publication ou affichage le 25/04/2008
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 25 avril 2008

Jean-Claude OLLIVIER, Maire.